

Toutes et Tous en tenue d'apparat pourpre cardinalice.

Ils sont Grands Maîtres, Sénéchaux, Connétables, Hérauts et autres Tabellions... Loin d'un simple folklore, le respect de cette solennité, au cours de laquelle l'intronisation de nouveaux membres s'apparente aux adouvements de chevaliers au Moyen Âge, veut mettre l'accent sur l'engagement moral de l'impétrant : « **Aider et Donner de l'Espoir.** »

Quatre personnalités ont été intronisées et ont fait serment de perpétuer l'idéal de Saint Serge (patron des Anysetiers) et de respecter les préceptes de l'ordre :
Dame Carole BONNET (PDG Bonnet matériaux et P-F Bonnet),
Messire Franck DELUCIS (Directeur opération Europe Groupe Stanley),
Messire Jérôme GERIN (architecte),
Messire Stéphan MARGARON (Chauffeur, conseiller municipal à Romans).

Un engagement qui remonte à l'origine de ce seul club service né en France : la corporation des Anysetiers, née en 1263, sous le règne du « bon roy Saint Louis » et qui s'était donné comme mission de soigner les malades, plus particulièrement avec des médicaments issus de la graine d'anis.

Le premier des dix commandements de l'ordre est resté :

« **Bon samaritain tu seras pour tous avec discernement** ».

Qui se décline également en une formule équivalente mais plus moderne :

« **Aider et donner de l'espoir** » .

Lors du Chapitre Magistral de ce jour, un chèque de 2000 € a été remis aux parents de YLA, atteinte du syndrome de Pallister Killian, pour contribuer aux soins et à l'assistance qu'elle requiert au quotidien.

Bon-an mal-an les actions philanthropiques internationales des Anysetiers sont de l'ordre de 250.000 à 350.000€ au profit d'enfants et jeunes adultes malades ou handicapés, de la recherche médicale, de l'amélioration des conditions hospitalières ou du développement culturel et de la préservation du patrimoine.



Aider et donner de l'Espoir

